

Faire son budget : un mal nécessaire

Faire un choix de carrière, terminer l'école, décrocher un premier emploi, quitter le nid familial. Si l'ordre n'est pas le même pour tous les jeunes, cette série d'événements représente un portrait assez juste de la réalité pour plusieurs. Elle oublie cependant une multitude d'apprentissages qui ponctuent le chemin. Parmi ceux-ci, savoir-faire un budget. Cette chronique s'adresse aux étudiants qui vivent leurs premiers pas dans le monde adulte et désirent obtenir des trucs et conseils pour garder la tête hors de l'eau, ainsi qu'aux parents qui veulent guider leur oisillon dans l'apprentissage de la « vraie vie ».

Qu'est-ce qu'un budget ?

Le budget, c'est une comparaison entre la liste exhaustive de toutes ses dépenses et celle de tous ses revenus. Que l'on dispose de beaucoup ou de très peu d'argent, il est nécessaire de faire son budget pour avoir une idée exacte de l'état de ses finances personnelles, s'éviter bien des maux de têtes, des fins de mois difficiles, du report de projets...

Pourquoi faire un budget ?

La raison la plus évidente de faire un budget est de pouvoir payer ses comptes à temps, sans manquer d'argent. Établir un budget personnel permet au jeune de garder le contrôle sur ses finances, c'est-à-dire d'être moins stressé et d'éviter l'endettement. Plus encore, le budget devient un outil de conciliation travail-études qui aide le jeune à accorder la priorité à ses études.

Comment faire un budget et le respecter ?

Pour faire un budget réaliste, il faut d'abord observer ses habitudes de consommation. Le but ici est de faire en sorte que le total des revenus soit au moins égal à celui des dépenses (fixes, comme le loyer ou le prêt-auto, et variables, comme la nourriture ou les vêtements). L'équation est simple :

- S'il est égal, notre budget est équilibré, mais notre situation est précaire du fait qu'on peut difficilement parer aux imprévus (bris de voiture, visite chez le dentiste plus coûteuse que prévu, etc.);
- S'il est plus grand, on peut épargner pour avoir un coussin en cas d'imprévu ou pour réaliser un projet qui nous tient à cœur ;
- S'il est plus petit, on s'endette.

Si à la fin de l'exercice, on constate que nos dépenses sont plus élevées que nos revenus, on doit dresser la liste de nos besoins réels et de nos priorités et voir s'il est possible de couper ou de réduire quelques dépenses, sinon d'augmenter nos revenus. À cette étape, il est primordial de savoir différencier ses besoins et ses désirs. Un jeune qui prend la décision d'étirer la durée de ses études pour travailler davantage et se payer des biens de consommation fait fausse route. Il est préférable de reporter les désirs et les projets qui ne sont pas des besoins immédiats à la fin de ses études. La motivation, dans les études comme dans le respect du budget, est gage de succès. Se boucler la ceinture le temps de ses études pour ensuite avoir

un revenu décent et pouvoir enfin réaliser ses rêves et projets les plus chers, quel bel objectif !

Comment éviter les pièges ?

Il existe actuellement une panoplie d'outils informatisés pour aider les jeunes à faire leur budget. Toutefois, certains d'entre eux visent à leur vendre du « crédit facile », et surtout coûteux, plutôt qu'à les éduquer à une saine gestion financière. Face à ces offres parfois alléchantes, les jeunes doivent demeurer vigilants et se rappeler que derrière une carte de crédit, il y a une dette.

Établies un peu partout au Québec, les Associations coopératives d'économie familiale (ACEF) sont là pour t'informer et t'aider à planifier tes finances de façon à éviter l'endettement et à profiter au maximum de ton argent durement gagné. Tu trouveras sur leur site Internet des grilles budgétaires en ligne, des guides sur l'alimentation saine à petit prix et sur une foule d'autres sujets liés à ta réalité (départ en appartement, premier emploi, crédit, consommation réfléchie, trucs pour économiser, etc.) et les coordonnées de conseillers budgétaires qui peuvent t'aider gratuitement. Visite l'ACEF Lanaudière à l'adresse suivante : www.consommateur.qc.ca/acef-lan/

Source : Julie Blanchette